

0000781Adm 21a
APPEL A CANDIDATURES N° _____/AC/NASLA/DGA/DÉCS/ DU 26 AOUT 2026

Pour le recrutement des stagiaires, niveau II, de la formation continue à la National School of Local Administration (NASLA) à BUEA, session 2026 (5^e cuvée)

Un appel à candidatures pour la formation continue des professionnels, exerçant dans les domaines de compétence et spécialités de l'administration locale au Cameroun et à l'étranger, est ouvert pour le compte du **niveau II**, session 2026 à la NASLA,

Pour faire acte de candidature, les personnes intéressées doivent remplir les exigences ci-après :

1) Conditions de candidature:

- Jouer d'une expérience professionnelle au sein d'une collectivité Territoriale Décentralisée (CTD), d'un regroupement de CTD, d'une administration centrale ou d'un service déconcentré de l'Etat, d'un organisme public ou privé, d'une association ou d'un opérateur national ou international, en lien avec la décentralisation, la gouvernance, la démocratie et le développement au niveau local ;
- être titulaire d'un certificat de fin de stage délivré par la NASLA ;
- maîtriser l'outil informatique et internet (pour la formation en ligne).

2) Métiers des CTD: nombre de places, niveau requis, mode et coût de la formation:

METIERS DES CTD	NOMBRE DE PLACES	PARCHEMIN REQUIS	MODE DE FORMATION	FRAIS DE SCOLARITE
Sécretaire Général des CTD	25	-Certificat de fin de stage délivré par la NASLA dans le parcours métier de secrétaire général ;	En ligne + des sessions en présentiel éventuellement	Nationaux: 500.000 FCFA Etrangers: 750.000 FCFA

Responsable du développement territorial	25	-Certificat de fin de stage délivré par la NASLA dans le parcours métier de responsable du développement territorial ;	En ligne + des sessions en présentiel éventuellement	Nationaux: 500.000 FCFA Etrangers: 750.000 FCFA
Responsable de Gestion Budgétaire, financière et comptable des CTD	25	-Certificat de fin de stage délivré par la NASLA dans le parcours métier de responsable de Gestion Budgétaire, financière et comptable des CTD	En ligne + des sessions en présentiel éventuellement	Nationaux: 500.000 FCFA Etrangers: 750.000 FCFA
Responsable hygiène publique	25	-Certificat de fin de stage délivré par la NASLA dans le parcours métier de responsable hygiène publique ;	En ligne + des sessions en présentiel éventuellement	Nationaux: 500.000 FCFA Etrangers: 750.000 FCFA
Responsable Etat civil services sociaux	25	-Certificat de fin de stage délivré par la NASLA dans le parcours métier de responsable Etat civil et services sociaux ;	En ligne + des sessions en présentiel éventuellement	Nationaux: 500.000 FCFA Etrangers: 750.000 FCFA
TOTAL	125	-	-	-

Il est loisible aux certifiés de la première cuvée d'opter pour le parcours-métier conforme au parchemin requis dans le tableau ci-dessus.

3) Calendrier de sélection et lieu de formation :

- Date limite de dépôt des dossiers : **16 octobre 2026**
- Date prévisionnelle des résultats définitifs : **23 Octobre 2026.**
- Date de début de la formation : **03 Novembre 2026.**

4) Durée et déploiement de la formation continue :

La formation au niveau II s'étendra sur 350 heures réservées à l'approfondissement et à la mise en pratique des enseignements du niveau I.

Elle se déroulera entièrement en ligne, avec possibilité de sessions en présentiel.

N.B : Les deux niveaux (I et II) cumulés représentent une année de formation professionnelle.

5) Conditions spécifiques :

Le dossier comprend les pièces ci- après :

- une (01) fiche de candidature à renseigner en ligne et disponible sur le site internet: www.nasla.cm;
- une (01) photocopie certifiée conforme du contrat de travail ou de l'acte d'intégration, datant de moins de trois (03) mois, le cas échéant;
- une (01) Attestation de présence effective au poste;
- une (01) photocopie certifiée conforme du parchemin requis à la NASLA (Service de la Certification) ;
- une (01) photocopie de la carte Nationale d'identité ou du passeport;
- une (01) photocopie de l'acte de naissance;
- un (01) curriculum vitae résumé sur une (01) page maximum;
- une (01) photo 4*4 couleur;
- L'original de la quittance de versement des frais (non remboursables) d'études de dossier dans le compte BICEC NASLA n° 0868 544 2000 25 ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)

6) Lieu et date limite de dépôts des dossiers :

a) Les candidats sont priés de déposer leurs dossiers :

- i. En ligne sur le site internet de la NASLA: www.nasla.cm ou;
- ii. Au siège de la NASLA à BUEA (Service des Examens), contre récépissé.

b) Date limite de dépôt des dossiers : **vendredi 16 octobre 2026.**

2

7) Conditions financières :

Les frais (non remboursables) d'études de dossier s'élèvent à vingt -cinq mille (25 000) Francs CFA et payable uniquement dans le compte BICEC NASLA n°0868 544 2000 25, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La date limite pour le paiement de la première tranche des frais de scolarité dont le montant s'élève à trois cents mille (300.000) Francs CFA, est prévue pour le 2 novembre 2026 tandis que celle de la deuxième tranche, soit deux cents mille (200.000) Francs CFA est fixée pour le pour le 29 janvier 2027.

8) Contacts Utiles :

Tel : +237 233 32 20 40 ;

Courriel : Contact@nasla.cm ; www.nasla.cm

Mobile : 659254543////670762644

